



LA LETTRE AUX SECTIONS N°10 (Janvier 2010)

AGENDA

Congrès extraordinaire à la place de la réunion des secrétaires

RESERVEZ!

les 2 et 3 JUIN à PARIS pour participer au congrès extraordinaire (sur la base de 1 délégué titulaire pour 30 adhérents) qui entérinera des modifications statutaires sur le champ de syndicalisation, les secrétaires régionaux et comités régionaux. Il analysera également la situation à la PJJ et beaucoup d'autres choses.

Les modalités d'organisation seront définies par la CAN de mars et feront l'objet d'une publication dans le bulletin.

- 1 au 5 février** : Congrès FSU à Lille.
- 9 et 10 février** : Bureau National.
- 11 février** : Réunion bilatérale à l'AC sur l'investigation.
- 11 février** : Réunion au Ministère droits syndicaux
- 12 février** : Réunion avec le SNEPAP sur les corps communs
- 19 février** : Réunion multilatérale sur l'investigation.

Dernières parutions :

consultables sur le site : snpespjj-fsu.org

- 10 décembre** : Compte-rendu de la réunion sur les BOP.
- 17 décembre** : Compte-rendu du CTPC du 17 décembre.
- 21 décembre** : Compte-rendu de l'audience sur la situation des infirmier(ères)
- 22 décembre** : Tract sur le refus de l'administration du gel des restructurations
- 22-23-24 décembre** : Tracts sur les indemnités supprimées
- 13 janvier** : Tract unitaire SNPES-CGT, "tous en grève le 21".
- 20 janvier** : Motion de la CAN.
- 26 janvier** : Compte-rendu audience avec AC sur promo éduc 2008-2010

Prévisions dates des CAP 1er semestre 2010

- 23 février** : Affectation liste d'aptitude des Attaché(e)s d'administration
- 17 mars** : Mobilité des secrétaires administratif(ve)s
- 13 avril** : Mobilité infirmier(ères)
- 12 au 16 avril** : Mobilité adjoint(e)s administratif(ve)s
- 20 avril** : Mobilité postes spécifiques directeur(trice)s
- 22 avril** : Mobilité des professeurs techniques
- 29 avril** : Mobilité des postes spécifiques CSE et éducateur(trice)
- 5 mai** : Mobilité des psychologues
- 18 mai** : Mobilité poste classiques des directeur(trice)s
- 21 mai** : Mobilité des ATE
- 28 mai** : Mobilité postes classiques CSE et éducateur(trice)s
- 1 au 3 juin** : Mobilité des ASS (Assistant(e)s de Service Social)
- 7 juin** : Mobilité des CTSS (Conseillers Techniques de Service Social)
- 11 juin** : Mobilité des attaché(e)s d'administration
- 17 et 18 juin** : Avancement des secrétaires administratif(ve)s
- 24 et 25 juin** : Mobilité des adjoint(e)s techniques
- 7 au 9 juillet** : Avancement adjoints administratif(ve)s

Audience à la DPJJ pour la promo éducateurs 2008 - 2010

Cette audience avait été demandée alors que la promo a vécu tout au long de la formation sur l'incertitude quant aux modalités d'affectation puisqu'il leur avait été annoncé en 2009 par l'ancien directeur de l'école que le rang de classement serait supprimé. Par ailleurs, la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, c'est lorsque les stagiaires ont été convoqués à l'Université de Lille pour passer un examen et qu'ils n'ont pas pu rentrer dans la salle car l'université n'avait pas été prévenue de la présence des éducateurs de la PJJ. Sur cet incident la direction de la PJJ a répondu qu'il s'agissait d'une mauvaise coordination avec l'université (!!!). Sur le rang de classement et les modalités d'affectation pour cette promotion, finalement les choses restent inchangées mais les promos suivantes subiront des réformes qui ne sont pas sans enjeux car elles sont liées à la refonte de la formation initiale. Des CTPC sur toutes ces questions auront lieu au mois d'avril et mai. D'ores et déjà, le SNPES-PJJ/FSU maintient la plus grande vigilance sur les projets qui prévoient notamment le raccourcissement de la formation initiale à 1 an.

Charte sur le Dialogue Social au ministère et ouverture des discussions autour de la circulaire « Vauzelle » sur l'exercice des droits syndicaux.

Cette charte de 14 pages ne remet pas en cause les droits syndicaux. Elle ne fait qu'énoncer des axes consensuels de bienséance qui auraient dû exister depuis des années dans certaines directions du ministère. Par contre, les futures discussions pour « revisiter » la circulaire VAUZELLE (ancien Garde des Sceaux de Mitterrand) de 1992 sur les conditions de l'exercice du droit syndical et de la situation des représentants syndicaux risquent d'être plus compliquées. En effet, différents protocoles existent notamment à l'Administration Pénitentiaire qui semblent être sur la sellette. Le ministère fixera le cadre de la circulaire et les discussions se feront direction par direction et concerneront :

les locaux syndicaux, l'utilisation du matériel de l'administration, l'affichage de documents syndicaux, la distribution de tracts, la collecte des cotisations et les conditions de réunions syndicales. Ainsi que la situation des représentants syndicaux sur les autorisations spéciales d'absence (art 12 à 15) et les décharges d'activité de service (art 16).

Représentant(e)s aux CRASS

Les CRASS sont les commissions de secours qui attribuent des aides aux collègues dans les situations de grande difficulté (enfants gravement malades et/ou handicapés, frais d'obsèques, fins de mois difficiles ...). Toutes les organisations professionnelles du ministère sont représentées en fonction du résultat obtenu aux élections professionnelles et selon une répartition des sièges au sein du CNASS.

Le travail de représentant au CNASS est en lien direct avec la réalité régionale à travers notamment les associations des personnels au niveau départemental, voire local, mais aussi en contact direct avec les Assistant(e)s de Service Social des personnels que l'on trouve dans les tribunaux. Ces instances se réunissent sur convocation de l'administration, le temps de participation des représentants est donc inclus dans le temps de travail. En moyenne, les CRASS se réunissent une fois chaque mois, avec des modalités de fonctionnement différentes selon les régions. Il est indispensable que nous puissions relayer au niveau régional la position de la FSU. Au niveau national, nous avons été moteurs dans le combat pour l'attribution à la MMJ du marché de la Mutuelle du Ministère de la Justice. C'est également la FSU qui revendique que l'action sociale du ministère ne soit pas dépecée au profit de logiques corporatistes dans chacune des directions du ministère. Le mandat est d'une durée de 2 ans, et l'administration organise à chaque fois un minimum de formation que nous pouvons compléter bien évidemment. Si tel n'était pas le cas, nous interviendrons auprès du Secrétariat Général pour que cette formation se mette en place.

Nous pouvons également vous mettre en lien avec nos représentants au sein du CNASS si vous souhaitez plus de précisions. Il s'agit de :

Philippe CAREMEL

Tel prof : UEMO Roubaix : 03 20 45 01 04

Charlotte CLOAREC

Tel SNEPAP : 01 40 21 76 60

Stages de Formation FSU : inscrivez-vous!

(voir bulletin 234)

9, 10 et 11 mars : Intersyndicale LGBT (Lesbienne Gay Bi Transexuel)

11 et 12 mars : Journées Intersyndicales Femmes

31 mars et 1er avril : Formation professionnelle tout au long de la vie (FPQE)

31 mars et 1er avril : Avenir de la Fonction Publique après l'adoption de la loi mobilité (LMPP) au travers de la création des DDI, des plateformes régionales à la GRH, de la reconstruction des grilles indiciaires et fusions des corps, le recours aux contractuels, de la contestation du rôle des CTP et CAP dans ces transformations...

11 et 12 mai : Fiscalité locale

26 et 27 mai : Santé et sécurité au travail : après l'accord signé dans la Fonction Publique, il faut réfléchir à l'action syndicale autour de ces questions en lien avec l'activité des CHS mais aussi sur les lieux de travail.

3 et 4 juin : LGBT FSU

Prévision Dates CTPN

26 janvier : circulaire sur l'articulation des compétences infra DIR, mise en place du nouvel emploi de RUE, modification de l'arrêté du 9 juillet 2008 fixant l'organisation en sous directions de la PJJ (articulation entre l'inspection de la PJJ et l'inspection générale des services judiciaires).

12 mars : Circulaire d'orientation relative à l'investigation.

8 Avril : Statut d'emploi des directeurs, bilan social 2009, formation (bilan 2009 et orientations 2010-2011), réforme des épreuves concours CSE.

19 mai : Formation (durée et contenu) des directeur(trice)s et éducateur(trice)s.

16 juin : Cahier des charges MO, CER, UEHD et bilan 2009 des entretiens professionnels.

Motion CAN de Janvier

N'oubliez pas de nous faire remonter les positionnements départementaux et régionaux par rapport à la grève du 11 mars!!!